

## DÉCLARATION DE MORELIA

Nous, représentants et dirigeants de Peuples Autochtones, Afro-descendants, Originaires, défenseur.e.s des droits humains et universitaires du Chili, de la Colombie, du Guatemala, du Mexique et du Canada, nous sommes réuni.e.s au Mexique, dans l'État de Michoacan, territoire ancestral et sacré des Peuples Originaires de cette région, afin de partager nos points de vue sur les luttes des Peuples et des communautés pour l'exercice, la reconnaissance et le respect – notamment – de leurs droits territoriaux et de leur droit à l'autodétermination.

Lors de cette rencontre, organisée par le Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs (CICADA), l'Université McGill (Montréal, Canada) et le projet « CALEIDOSCOPIO - Innovaciones políticas y jurídicas de las comunidades indígenas que ejercen autogobierno para la transformación intercultural del Estado mexicano » de l'Escuela Nacional de Estudios Superiores, Universidad Nacional Autónoma de México (ENES-UNAM) et du Centro de Investigación y Docencia Económicas (CIDE), en association avec le Collectif Emancipaciones, nous avons échangé sur la réalité complexe que vivent aujourd'hui les Peuples Autochtones, Afro-descendants et Originaires dans les Amériques. Ces échanges ont permis de mettre en commun les expériences concrètes vécues dans les territoires ainsi que les processus de recherche-action collaborative que nous avons développées ces dernières années.

Nous constatons avec enthousiasme que les expériences de collaboration de cette nature se sont multipliées, basées tant sur les connaissances, les cultures et les cosmovisions des Peuples Autochtones, Afro-descendants et Originaires que sur les connaissances et cultures occidentales, dans le but de renforcer l'exercice des droits par les Peuples, la mise en œuvre de leurs propres régimes de droit et la construction de nouvelles relations entre les Peuples et les cultures.

De même, nous observons les nombreux obstacles auxquels les Peuples sont confrontés dans les états où ils vivent pour exercer leurs droits politiques, territoriaux et culturels – pourtant reconnus à l'échelle internationale –, pour mettre en œuvre leurs propres systèmes de droit et de justice, et pour exercer leurs autodéterminations.

Nous constatons avec inquiétude que les cadres normatifs de la plupart de ces États, y compris leurs constitutions et leurs lois, ne respectent pas et ignorent souvent ces droits. Nous constatons également que dans les États qui les ont reconnus, ils restent généralement lettre morte à cause du manque de volonté politique, de la bureaucratie du racisme ou de la discrimination structurelle. Cela produit des impacts sérieux sur les systèmes de vie des Peuples Autochtones, Afro-descendants et Originaires et sur leurs ressortissants, en particulier les femmes et les enfants.

Nous sommes particulièrement préoccupé.e.s par certaines réalités critiques communes dans les territoires dans lesquels nous vivons et dans les Amériques en général :

- L'intensification des projets d'extraction des ressources naturelles promus par des États ou des entreprises privées, souvent imposés sur les territoires afro-descendants ou autochtones ou originaires. Ces projets mobilisent parfois, de manière rhétorique, des éléments de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones, ou citent même parfois les propres régimes juridiques des Peuples et communautés autochtones, afrodescendantes ou originaires, ce qui interfère avec les démarches d'autodétermination de ces Peuples en plus de générer de graves impacts sur l'environnement, sur leurs modes de vie et sur leurs formes d'organisation;
- Nous constatons également, dans plusieurs cas, que des dirigeant.e.s autochtones, afro-descendant.e.s ou originaires sont peu considéré.e.s, stigmatisé.e.s, persécuté.e.s, menacé.e.s ou assassiné.e.s suite à leur opposition à ces projets, ou en conséquence du travail qu'elles et ils réalisent pour défendre les droits de leurs communautés et de leurs Peuples, et cela souvent sans que les États n'adoptent de mesures effectives pour empêcher que cela ne se produise, pour enquêter sur les agents responsables de ces actes et pour les punir;
- Le peu de volonté des États à prendre en compte les juridictions et les systèmes juridiques propres aux Peuples Autochtones, Afro-descendants et Originaires, en les subordonnant souvent aux régimes juridiques de l'État et en niant ou en entravant ces formes essentielles de l'exercice du droit à l'autodétermination.

Les situations de discrimination et d'oppression évoquées ici sont aggravées par le traitement ouvertement discriminatoire que la majorité des médias réservent aux Peuples Autochtones, Afro-descendants et Originaires, en déformant leurs luttes pour l'autodétermination, en les invisibilisant, en les manipulant, ou en les stigmatisant au profit de certains intérêts.

Malgré ces tendances, nous observons que les formes d'autodétermination et de défense des droits fondées sur les propres systèmes juridiques et politiques des Peuples Autochtones, Afro-descendants et Originaires ont gagné du terrain, ce qui, dans de nombreux cas, suppose la revitalisation de leurs systèmes juridiques, d'institutions politiques enracinées dans des traditions millénaires, ainsi que des cadres constitutionnels élaborés par les Peuples eux-mêmes. Tout cela détermine des relations marquées par des dynamiques d'inter-légalité.

Face à ces réalités et défis communs, les participants à cette rencontre souhaitent renforcer leurs liens à l'avenir par le biais de processus de recherche-action collaborative et interculturelle et par la mise en place d'un réseau tissé de réciprocité, de solidarité et d'accompagnement mutuel. Nous considérons que les initiatives partagées par les différents Peuples et communautés présent.e.s, basées sur leurs propres visions du monde, leurs cosmovisions et leurs systèmes juridiques, sont des exemples de courage et d'imagination politique. Elles constituent par conséquent des alternatives à partager dans les Amériques et à l'échelle internationale pour surmonter les profondes crises sociales et environnementales auxquelles est confrontée l'humanité dans son ensemble.

Par l'entremise de ce réseau, nous nous engageons à renforcer le travail de collaboration que nous avons amorcé. De même, nous nous engageons à rendre plus visibles ces enjeux dans

les universités, dans les institutions éducatives des Peuples Autochtones, Afro-descendants et Originaires, ainsi que dans l'espace public en général. La mise en place de nouvelles formes de relations horizontales entre les Peuples vivant dans les Amériques est la seule façon de laisser derrière nous le déni, le racisme et les injustices qui se sont multipliées dans la région jusqu'à présent.

Morelia, Michoacán, Mexique, 13 juin 2023

Soussignés :

Concejo Autónomo de Gobierno de San Luis Tlaxiátemalco, Xochimilco, México;

Palenke Alto Cauca, Colombia;

Resguardo de Origen Colonial Cañamomo Lomapieta, Colombia;

Marcela Alvarado Santillán, en Representación de los Bienes Comunes de los Naturales del Pueblo de San Andrés Totoltepec, Tlalpan, CDMX;

Orlando Aragón Andrade, UNAM (ENES Morelia)/Colectivo Emancipaciones

Kirsten Anker, CICADA/McGill Faculty of Law;

José Aylwin, Observatorio Ciudadano de Chile;

Erika Bárcena Arévalo, Instituto de Investigaciones Jurídicas de la UNAM/Colectivo Emancipaciones/Proyecto "Caleidoscopio"/LAJE

Hélène Boivin, Présidente de la Commission Tipelimitishun, Mashteuiatsh;

Ramón Hernández Castillo, Presidente de la Comisión de Ejercicio Directo de la comunidad de Texcadhó, Nicolás Flores, Hidalgo;

Carlos Y. Flores, profesor-investigador, Universidad Autónoma del Estado de Morelos, México;

Lucero Ibarra Rojas, Directora de la División de Estudios Jurídicos, Profesora-Investigadora Titular, Centro de Investigación y Docencia Económicas (CIDE);

Salvador Millaleo, abogado y sociólogo mapuche, académico de la Facultad de Derecho de la Universidad de Chile;

Geneviève Motard, Professeure titulaire, Faculté de droit, Université Laval;

Lina Mora, Estudiante de doctorado en Antropología, UNAM (ENES Morelia);

Oriana Mora Rodríguez;

Sebastiana Par, Autoridad ancestral - ajq'ijab' - Maya K'iche';

Francisco Javier Ramírez Martínez, Representante Indígena de la comunidad de Texcadhó  
ante el Ayuntamiento de Nicolás Flores, Hidalgo;

Etienne Roy Grégoire, Professeur régulier, Sciences politiques, Université du Québec à  
Chicoutimi;

Rachel Sieder, CIESAS-CDMX;

Iván D. Vargas Roncancio, Associate Director, CICADA; Postdoctoral Fellow, Leadership for  
the Ecozoic;

Fernando Vargas Olvera, Estudiante de doctorado en Antropología, CIESAS-CDMX;

Indira Velasco, Estudiante de doctorado en Antropología, UNAM (ENES Morelia);

Julian Ventura Tiño, Contador del tiempo - ajq'ij - y periodista Maya K'iche;'

Viviane Weitzner, CICADA/Anthropology, McGill University.